



Rennes, le 2 Décembre 2009

AUDIENCE DIR GRAND OUEST

COMPTÉ RENDU

Et pendant ce temps-là, la DIR étudie...

La CGTPJJ a été reçu hier en audience, sollicitée par notre organisation, à la Direction Interrégionale Grand Ouest, par Mesdames DOIGNIES, Directrice Interrégionale, et DERBOIS, DRH.

Les thèmes abordés lors de cette rencontre ont été, principalement, les restructurations régionales actuelles, celles à venir ainsi que l'impact du projet RUE sur les cadres de la région.

Concernant les restructurations régionales actuelles, la DIR nous a confirmé, sous couvert de la validation du DPJJ dans les semaines à venir :

- x la fermeture de la Direction Départementale de la Manche rejoignant l'interdépartementalité Orne/Calvados à CAEN, soumise à avis du CTPIR du 15/12/09
- x la fermeture de la Direction Territoriale Sarthe-Mayenne (créée il y a à peine 3 mois) au profit d'une mutualisation Maine-et-Loire/Sarthe/Mayenne avec un siège à ANGERS, soumise à avis du CTPIR du 15/12/09
- x la fermeture de la Direction Départementale de la Vendée créant une interdépartementalité Loire-Atlantique/Vendée dont le siège se situera à NANTES, soumise à avis du CTPIR du 15/12/09

L'opérationnalité de ces nouvelles organisations prendrait effet **le 1er Janvier 2010**.

- x la possibilité d'une interdépartementalité entre le Morbihan et le Finistère avec fermeture de la DD du 56. Cependant, ce projet reste à l'étude pour la DIR qui souhaite « étudier la pertinence d'une telle territorialisation ». Une nouveau territoire 56/29/35/22 pourrait voir le jour avec incidence sur les personnels de la DD 29. Rassurant !

Permettons-nous un petit retour en arrière de 6 mois : la DIR nous annonçait, fin Mai 2009, le rapprochement Manche/Orne/Calvados, Maine-et-Loire/Vendée et Finistère/Morbihan. Les personnels ont eu à peine le temps de se faire à l'idée de changer de territoire, de changer de partenaires, de changer d'interlocuteurs hiérarchiques que ... patatras, on change tout! Par contre, fini le temps d'adaptation : efficacité et immédiateté sont à l'oeuvre. De toute façon, cela doit avoir lieu pour le 1er Janvier 2010; les personnels suivront. Ont-ils d'autres choix ?

Ces décisions ont été prises, nous a-t'on dit, au regard d'études menées en interne sur la pertinence des territorialisations. Ne pouvaient-elles être menées avant d'annoncer un projet, un jour, et son contraire, le lendemain ? L'administration nous promet depuis peu de prendre en compte les effets des réformes sur les agents (mise en place d'un observatoire sur les conditions de travail, dialogue social, bientraitance...) et commence par faire ...le contraire.

Nous avons informé la DIR des effets désastreux que ces annonces ont eu sur certains personnels (recrudescence des arrêts maladies)... mais, non, tout va bien!

De plus, nous avons interrogé le rôle de la Commission Interrégionale d'Accompagnement des Redéploiements (CIAR) qui, lorsque les annonces interviennent hors des périodes de demande de mutation, n'a plus qu'un statut de coquille vide. C'est la situation des agents qui priment sur le dialogue social, ne l'oublions pas !

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 87 64 – Portable : 06 33 33 02 50

E-mail : cgtppj@yahoo.fr – Site internet : www.cgtppj.fr

Rennes, le 2 Décembre 2009

Concernant les restructurations à venir, le Projet de Loi de Finances 2010 indique la nécessité de supprimer 30 ETPT en 2010, puis 50 ETPT en 2011 pour notre interrégion. Le DIR n'a pas ciblé de missions qui verront leurs effectifs fondre comme neige au soleil. Chaque projet de restructurations, de mise en conformité aux différents cahiers des charges sera l'occasion de fermer des postes. Aucune décision ne serait prise, c'est à l'étude...

- x Pour le placement judiciaire : il semblerait que l'interrégion soit « surdimensionnée » en places d'hébergement au regard du taux d'occupation. La DIR a lancé une étude, pour fin Décembre 2009, autour des hébergements de la Côte Atlantique, de Porspoder à La Roche-sur-Yon. Le message est clair : si les chiffres ne sont pas bons, il y aura des fermetures. Madame DOIGNIES a affirmé que les projets d'EPE de LA ROCHE-SUR-YON et QUIMPER verront le jour : « nous avons les crédits et les terrains sont signés »
- x Quel avenir pour les petites UEAJ ? L'application de la circulaire sur les activités de jour nécessite, pour la DIR, une nouvelle étude. Le cahier des charges est clair : une UEAJ = 24 jeunes. Il y aura fermeture administrative des unités qui n'auront pas la capacité d'atteindre ce chiffre. Toutes les UEAJ devront être restructurées pour Juin 2010.
- x Madame DOIGNIES rappelle que la mise en place de la circulaire des activités de jour entraînera le passage à 14 éducateurs en UEHC et le nombre de mesures pour les éducateurs de Milieu Ouvert passera de 25 à 18 pour faire du module 1.
- x La situation particulière du CAEI de BOUGUENNAIS a été évoquée. Elle fera l'objet d'une autre audience en DIR, en présence du DD 44.

Concernant l'impact de la fonction RUE sur les cadres de la région, elle est évidente. Sous couvert des discussions qui auront lieu lors du prochain CTPC sur le sujet, la DIR se positionnera. Les perspectives sont celles que l'on connaît déjà : pour chaque unité éducative, un RUE ; pour chaque service (= au moins 2 UE), un directeur de service. Mme DOIGNIES nous invite à élaborer davantage début 2010.

NOUS Y SOMMES :

Il ne s'agit plus seulement du collègue de la DD dont la souffrance semblait si peu palpable à nos yeux quand on lui a proposé d'aller travailler ailleurs!!! L'intégralité des services vont être touchés dès 2010. Les voies de secours, ou de garage, risquent de devenir quasi nulles à côté de notre joli pavillon, et il va falloir annoncer aux enfants qu'ils vont devoir changer d'école!!!

La CGTPJJ convie tout personnel, ayant la volonté de ne pas être attentiste devant le tsunami qui arrive, **à l'AG Régionale qui se tiendra le 21/01/2010 à la Maison du Peuple de RENNES à partir de 11h.**

La CGTPJJ invite tout personnel subissant des pressions, de quelque sorte que ce soit, à les dénoncer même de manière anonyme, ou à nous saisir directement, afin que ces suppressions de postes se fassent dans le respect de la dignité des agents, ce qui n'est déjà plus le cas partout.

Il est temps de cesser de croiser les doigts en espérant que ce soit le collègue d'à côté qui sera sur la sellette. Demain, ce sera nous, demain ce sera vous. Si l'individualisme de notre société vous sied au travail, nous ne pouvons que vous souhaitez beaucoup de courage. **Mais si vous avez encore la la volonté et la force de résister, c'est maintenant que nous devons le décider ensemble.**

Pour la CGTPJJ GRAND OUEST,
Céline POUCHOUX, Sandrine DEBRAY

Pour nous contacter: cgtpjjgrandouest@gmail.com

CGT PJJ – case 500 – 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 87 64 – Portable : 06 33 33 02 50

E-mail : cgtpjj@yahoo.fr – Site internet : www.cgtpjj.fr